

Agricampus Hyères Formations Adultes

BPREA Aquaculture Spécialité Spiruline.

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

**FORMATION FINANCIÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
ET LE FOND SOCIAL EUROPÉEN.**

14 ANS D'EXPERIENCE.

UN CONTACT PRIVILÉGIÉ AVEC LA PROFESSION.





OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce Brevet Professionnel a pour objectif d'assurer la conduite technique et économique d'une exploitation aquacole et d'en maîtriser les débouchés et les circuits.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Tout candidat potentiel doit avoir minimum 18 ans. Il peut être demandeur d'emploi, salarié ou en reconversion professionnelle.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Durée : **1200 Heures** en centre et **156 Heures** en entreprise.

Lieu de formation : Centre de Formations Professionnelles Pour Adultes. (voir adresse à la dernière page)

Dates : De Janvier à Novembre 2022

CONDITIONS D'ADMISSIONS

- Avoir plus de 18 ans et présenter une copie de la fiche de recensement.
- Evaluations + présentation des motivations devant une commission de professionnels.

Dossier d'inscription à retirer au centre ou sur le site Internet

Justifier d'un an d'activité professionnelle à temps plein et également : CAPA ou diplôme ou titre inscrit au RNCP

- Ou avoir suivi un cycle complet BEPA ou classe de seconde de l'enseignement secondaire
- Ou 1 an d'activité professionnelle en rapport avec le diplôme
- Ou, si aucun diplôme, justifier de 3 ans d'activité professionnelle (en lien ou non avec le domaine du diplôme).



CONTENU DE LA FORMATION

C1- SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL.

C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.

C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

C2- PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements.

C2.2- Gérer le travail.

C3- CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME.

C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions.

C3.2- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions.

C4- ASSURER LA GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE.

C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.

C4.2-Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

C5- VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE.

C5.1- Commercialiser un produit ou un service.

C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

UCARE 1 C6 : Systèmes alternatifs de production.

UCARE 2 C7 : Aquaponie.

Où nous joindre

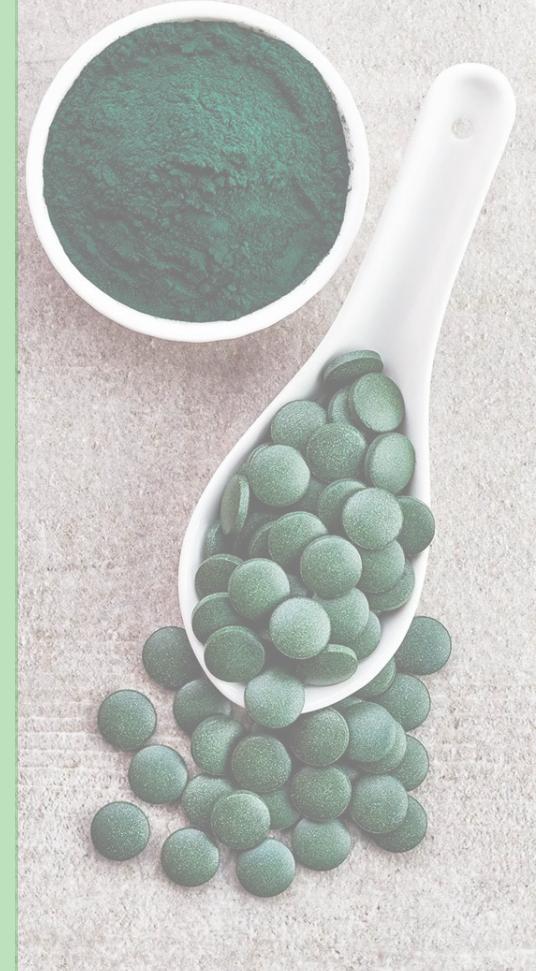


CFPPA de HYERES
32 chemin Saint Lazare
83400 HYERES

Téléphone :
04 94 00 55 55

Mail :
cfffformations@agricampus.fr

Site Internet :
www.agricampus.com



Agricampus Var dispose d'un Internat

